

PRIX

Citoyen de la culture ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES

Dossier de candidature 2008

**LES ARTS
ET LA VILLE**

870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418 691 7480 F. 418 691 6119
C. info@arts-ville.org W. www.arts-ville.org

Identification du candidat	
Organisme : Conseil régional de la culture Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRC)	
Adresse : 194, Price Ouest (bureau de Chicoutimi)	
Ville : Chicoutimi	Code postal : G7J 1H1
Téléphone : 418 543-5941, poste 233	
Télécopieur : 418 543-5576	Courriel : vwilleneuve.crc@cgocable.ca

Identification de la réalisation
Nom du projet : Passeport culturel
Année(s) de réalisation : en cours (débuté en 2006)

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de l'organisme

Veillez décrire les missions de l'organisme, ses réalisations antérieures ainsi que son engagement envers les arts et la culture, la participation des citoyens, le développement local, etc.

<p>Mission et engagement Engagé au service du milieu culturel depuis 25 ans, le Conseil régional de la culture Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRC) est le seul organisme à regrouper, à représenter et à offrir des services à l'ensemble du milieu culturel et artistique de son territoire. Il regroupe plus de 80 organismes culturels et représente près de 90 artistes et travailleurs culturels. Le rôle de concertation, mené par le CRC, conduit à des actions de développement, de sensibilisation et de représentation. Il exerce également un rôle-conseil en arts et en culture auprès des instances gouvernementales, municipales et du milieu scolaire. Par la concertation, il tend à favoriser et à établir des prises de position sur différents dossiers d'intérêt pour la collectivité et le milieu culturel. Enfin, le Conseil offre à ses membres des services d'information, de promotion, de consultation et des outils techniques.</p> <p>Quelques réalisations : États généraux de la culture (mars 2007); Prix à la création artistique en région; Fonds d'excellence du SLSJ pour les arts et les lettres (en collaboration avec le CALQ et la CRÉ); Service de développement professionnel et de formation continue.</p> <p>Études et recherches : 2006 : Collaboration, avec la CRÉ, au Diagnostic culturel régional du MCCCCF; 1997 : Collaboration à l'Étude de préféabilité sur le Réseau muséal et patrimonial du MCCCCF; 1997 : Étude Beauchesne et associés sur le tourisme culturel avec le MCCCCF et l'ATR; 1996 : Enquête sur la main-d'oeuvre artistique et culturelle régionale.</p>

Présentation de la réalisation

Décrivez la réalisation et présentez-en les origines, les publics visés, les objectifs, les partenaires, les défis particuliers, etc.

Depuis septembre 2007, plus de 1000 étudiants, allant des niveaux secondaire à universitaire, sont détenteurs du Passeport culturel. Cet objet, de petit format, avec sa couverture verte semi-rigide, ressemble au passeport canadien mais son contenu est différent. Sur ses 28 pages, 20 sont blanches afin de permettre aux participants d'y inscrire leurs visites culturelles. Les pages restantes sont consacrées aux éléments d'information. La technique d'utilisation du passeport est bien simple : il s'agit de le présenter à l'accueil de l'organisme visité lors d'une activité culturelle, (spectacle, société d'histoire et d'archives, expositions, soirées littéraires, etc.) pour le faire estampiller ou signer. Il représente une sorte de «visart», une preuve de présence. Les détenteurs peuvent aussi yagrafer des billets de spectacle, écrire des commentaires et s'en servir comme carnet de bord.

Le passeport se veut à la fois un outil de développement de public pour le milieu culturel et un outil pédagogique puisqu'il est un incitatif facilitant l'ouverture et la fréquentation des organismes voués à la création et à la diffusion des arts et de la culture. Cette idée est née en 2006 lorsque la Table de concertation des centres d'artistes, supervisée par le CRC, se donnait comme objectif d'élaborer des stratégies et des outils de développement de public. À la suite du succès de cette première phase, un comité, formé de quelques représentants d'institutions d'enseignement de la région, a décidé d'ouvrir le projet et de l'offrir à une plus vaste clientèle étudiante en ciblant les étudiants inscrits à des programmes d'art.

Le principal défi à relever fut de revoir le modèle du passeport développé lors de la première phase du projet. En effet, le premier modèle contenait des informations plus prescriptibles comme le nombre requis d'activités et la pondération reliée à la participation de l'étudiant. Il fallait donc prendre en considération la logistique et l'encadrement propres à chaque niveau. Tous les éléments restrictifs ont alors été enlevés afin de rendre l'utilisation du passeport davantage flexible pour chaque groupe d'âge et de permettre aux professeurs une utilisation variable selon l'objectif de leurs cours. Au niveau collégial, par exemple, certains l'utilisent pour motiver les étudiants à sortir, à découvrir l'univers artistique autour d'eux et le nombre de sorties est quantifié dans l'évaluation de l'élève. D'autres l'utilisent comme carnet de bord afin de garder une trace de ce qu'ils ont vu et en font un objet d'art tandis qu'au secondaire, le passeport devient un moyen de sensibiliser l'élève et l'initier à l'art et à la culture par la sortie culturelle.

Pour l'instant, l'implication financière vient du milieu de l'enseignement et du CRC mais nous pensons qu'il s'agit d'un projet en développement et espérons pouvoir le bonifier par l'ajout de clientèle non initiée aux arts, ou encore en offrant des forfaits culturels.

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- **Comment** la réalisation favorise-t-elle la participation des citoyens ?
- **Comment** la réalisation permet-elle de sensibiliser la population à certaines problématiques de développement (sociales, économiques, environnementales, urbaines, etc.) ?
- **Comment** la réalisation suscite-t-elle une nouvelle appropriation de l'espace public ?
- **Comment** la réalisation favorise-t-elle le développement communautaire ou de certains groupes de la population (insertion sociale, sentiment de fierté, lien de solidarité, etc.) ?
- **Quelles** sont les retombées concrètes (taux de participation, insertion, etc.) ?

Un des impacts du projet est sûrement d'avoir réuni des intervenants des milieux culturel et de l'enseignement autour d'un projet commun pouvant répondre à deux objectifs : le développement de publics et le développement des compétences en lien avec le domaine des arts. De plus, il a créé un pont entre deux univers qui ont rarement l'occasion de travailler ensemble. Un autre aspect positif : le nombre plus élevé de participants pour la phase II. Dans la phase I, le projet était surtout concentré à Saguenay avec environ 40 étudiants de l'UQAC. Avec la phase II, qui s'étend sur deux ans, les groupes ciblés couvrent tout le territoire du SLSJ et proviennent de l'UQAC, des quatre cégeps et de trois commissions scolaires : 30 élèves de l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini, 123 de la Polyvalente de Jonquière, 30 de la Polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi, 31 du Cégep de St-Félicien, 500 du Cégep de Jonquière, 60 du Cégep d'Alma, 200 du Cégep de Chicoutimi et 150 de l'UQAC. Au total, 1169 détenteurs d'un passeport, ce qui est pour nous à cette étape, une retombée importante.

Comme le projet est en cours, nous n'avons pas de statistiques mais nous savons que pour la plupart des groupes du collégial, l'utilisation du carnet est obligatoire et sert à bonifier la note (10 à 20 %). C'est un bon outil qui oblige les étudiants à sortir du contexte scolaire pour mieux connaître le milieu culturel. Certains sont surpris par la variété et la quantité d'activités culturelles dans la région, quelques-uns trouvent qu'avec le passeport ils gardent une trace concrète de ce qu'ils ont fait. Au secondaire, des élèves sont fiers de présenter leur passeport lors des visites; ça leur donne l'impression de faire partie d'un groupe à part. Nous pensons que l'utilisation du Passeport culturel peut prendre plusieurs formes, servir plusieurs objectifs et, comme le mentionne un professeur de Jonquière, la force du passeport est de pouvoir se l'approprier comme on veut. À IQ l'Atelier (Alma), on a reçu cet automne plus de 50 étudiants, ce qui est très positif pour ce centre qui reçoit rarement cette catégorie de visiteurs.

* Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou la mission de l'organisme.

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, les résultats atteints sur le plan du développement artistique et culturel.

Par exemple :

- Comment la réalisation permet-elle de rapprocher les citoyens des arts et de la culture ?
- La réalisation améliore-t-elle les connaissances des citoyens sur les arts et la culture et participe-t-elle au développement collectif ? Comment ?

Dans un contexte pédagogique, le Passeport s'adapte à différents niveaux d'apprentissage. Pour les élèves en arts et métiers de la scène au secondaire, ça leur permet d'être sensibilisés, de découvrir tout ce qui entoure les arts de la scène en allant voir des professionnels à l'œuvre. D'autres, membres d'un conseil des arts jeunesse, sont comme des « passeurs » et témoignent de leurs sorties culturelles dans leur classe; ils donnent le goût à leurs camarades de vivre l'expérience. Au collégial, des étudiants constatent que l'art et la culture prennent, dans leur vie, une place plus importante qu'ils ne le pensaient. Alors qu'au secondaire, le Passeport sert d'outil de sensibilisation et d'initiation amenant le jeune à apprécier des oeuvres, il devient pour des groupes du cégep et de l'université un « espace » permettant leur expression critique et commentée du monde.

Par ces visites obligées ou libres, les « voyageurs » constatent que l'art et la culture participent activement au développement d'une collectivité (économiquement, socialement et intellectuellement) et qu'il est possible, pour un artiste professionnel, de vivre de son art en région. Du côté des organismes culturels, on trouve stimulant de voir des groupes de jeunes du secondaire profiter du Passeport pour découvrir la culture.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Le développement de publics est une préoccupation constante pour les organismes culturels. Ainsi, à l'intérieur des groupes ciblés pour le projet, il se trouve plusieurs jeunes pour qui les sorties culturelles représentent du nouveau. Quelques-uns développent même un intérêt, comme le souligne un guide du Musée de la pulperie qui a vu des jeunes du secondaire venir en petits groupes. Ce guide affirme qu'il est stimulant de voir qu'un tel outil peut favoriser la découverte d'un musée. Il arrive aussi que certains jeunes retournent voir ce qu'ils ont vu avec le groupe mais accompagnés d'un ami ou d'un parent. Ainsi, ils participent au développement de publics et font, en quelque sorte, leur part pour le milieu.

(suite)

D'autres points méritent d'être soulignés puisqu'ils sont des exemples de principes intégrateurs du projet :

Politique culturelle du Québec : renforcer l'éducation et la sensibilisation aux arts et à la culture; favoriser la participation des citoyens à la vie artistique.

Principes liés au Programme de l'école québécoise : développement des compétences en lien avec tous les domaines des arts; sensibilisation des jeunes à l'ouverture sur le milieu par un incitatif visant la découverte et la fréquentation des organismes voués à la création et à la diffusion des arts et de la culture.

Aux niveaux collégial et universitaire : développement des sensibilités, de l'esprit d'analyse et de critique; formation ouverte, décloisonnée, sur le milieu.

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Marilyne Lapointe et Martine Bouchard, étudiantes en 5^e secondaire en arts et métiers de la scène à la Polyvalente de Jonquière avec leur passeport

Photo 2

Une page intérieure du passeport de Marilyne Lapointe

Photo 3

Une page intérieure du passeport de Marilyne Lapointe

Photo 4

Photo 5

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Villeneuve	Prénom : Véronique
Adresse : 194, Price Ouest	
Ville : Chicoutimi	Code postal : G7J 1H1
Téléphone : -5435941233	Télécopieur : -5435576
Courriel : vvilleneuve.crc@cgocable.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Agente de liaison	
Employeur : Conseil régional de la culture Saguenay-Lac-Saint-Jean	

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité (40 %)

Développement artistique et culturel (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à recherche@arts-ville.org

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Ève Gauthier

T. 418 691-7480

C. recherche@arts-ville.org

www.arts-ville.org

Les Arts et la Ville

PRIX CITOYEN DE LA CULTURE [ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES]
Dossier de candidature 2008